



PV de l'Assemblée de l'Association des parents

Ecole Singelijn 28/06/2017, 20h

Sont présents à la réunion, les délégués et :

Pour le bureau restreint de l'AP :

- Madame la Présidente de l'association des parents, Cristina Tinelli
- Madame Anne François, chargée de la bibliothèque
- Monsieur Raul Laue, chargé de la circulation
- Madame Annette Teutsch : vice-présidente
- Madame Deirdre Bonini : circulation
- Madame Cristina Abbaldo, bureau

Pour le Comité de fêtes (COFESI) :

- M. Xavier Cauwe, Président

Pour le Conseil de Participation (COPA)

- Brigitte Hermans, membre du COPA
- Michael Teutsch, membre du COPA
- Mme beatrice Flamini

Pour le Pouvoir organisateur :

- Monsieur Thierry Verschueren, President

1/ Présentation et bienvenue :

Nous démarrons cette séance par des **remerciements** à **M. Raoul LAUE** pour la mise en place et la gestion du Kiss & Ride ces dernières années. Son enfant ayant terminé sa scolarité à Singelijn, il laisse la place à madame **Deirdre BONINI** .

M. Laue en profite pour rappeler que l'équipe du K&R a encore besoin de s'étoffer et qu'il manquerait au moins 12 parents pour assurer quotidiennement le kiss & ride durant l'année 2017-2018.

Il est donc primordial que les délégués puissent relayer ces informations et, soulignent l'importance d'une participation conséquente au maintien de la mise en place de ce service bénévole par les parents, pour la sécurité de tous nos enfants aux abords de leur école.

Pour tout renseignement ou, pour proposer votre candidature au projet du kiss & ride, vous pouvez vous adresser à deirde.bonini@gmail.com

a) COFESI : bilan de la fancy fair par M. CAWE Xavier, président du comité des fêtes.

Les bénéfices générés par la Fancy Fair 2017 représentent environ 13000€. C'est un peu moins que l'année précédente mais la diminution de la consommation du point de vue alimentaire est probablement liée à la forte chaleur durant cette journée. L'argent est systématiquement réinvesti dans des projets pour l'école.

Le BBQ organisé le soir fût un franc succès. Ils ont d'ailleurs atteint une limite maximum en termes d'inscriptions.

Le menu proposé aux enfants ce soir-là (lasagne) sera rediscuté pour l'année prochaine.

Constat également fait du manque de bénévoles au rangement le lendemain de la Fancy Fair.

Quelques dates événements du comité des fêtes à noter pour l'an prochain :

- le célèbre weekend famille aura lieu les **6 -7 et 8 octobre 2017** et sera limités à 250 personnes par jour.
- **15 décembre** : Marché de Noël
- **26 mai 2018** : Fancy Fair

Le comité des fêtes recrute également des bénévoles. Merci de vous adresser à Xavier Cawe.

b) LE NOUVEAU BATIMENT :

L'école a reçu, au 18/6/17 quelques 21 projets d'architectes liés à « l'appel d'offre » pour remplacer l'actuel bâtiment consacré à la salle de gymnastique, en un bâtiment à 2 étages permettant la création d'une nouvelle salle de gym ; cuisine et cantine ainsi que la création de nouveaux locaux « classes » pour pouvoir maintenir la qualité des apprentissages par le biais des demi groupes.

Le 1er juillet 2017, les enveloppes seront (ont été) ouvertes par le comité d'évaluation : 13 architectes choisis proposeront leur projet en 3D. La décision sera prise en décembre 2017. Puis il y aura l'appel à projet pour les entrepreneurs.

L'école espère pouvoir débiter les travaux en septembre 2018.

2/ Discussions : Présentation de M. Paquot , directeur

2.1/ Résumé du bilan pédagogique de l'année écoulée.

En 2016-2017 il y a eu en maternelle : 232 élèves inscrit dont 1 enfant en intégration.
En primaire : 378 enfants inscrit dont 13 en intégration.

En plus des titulaires de classes, l'école est pourvue de 1 prof de musique ; 2 profs d'échecs et une bibliothécaire.

Pour pouvoir offrir l'encadrement souhaité par l'école, et compte tenu du nombre de

professeurs subsidiés par la communauté française, le PO finance l'engagement de 7 personnes via la participation des parents aux « Amis de Singelijn ».

Les élèves de cinquième primaire ont eu 2h d'activités sportives en plus, au stade Fallon et au Poseidon, réparti sur les disciplines suivantes : tennis de table ; patins à glace ; athlétisme.

Concernant le CEB : tous l'ont obtenu

Voici les formations qui ont été suivies par les professeurs/équipe d'école durant cette année académique :

a/ Formation Maîtres spéciaux :

Les trois professeurs de néerlandais ont travaillé toute l'année scolaire avec le soutien d'une conseillère pédagogique. Les aspects didactiques et les outils ont été discutés et travaillés.

b/ Formations du professeur de citoyenneté :

- § La neutralité
- § La psychologie cognitive
- § La didactique des cours philosophiques

c/ En maternelle :

Deux journées de formation obligatoire en école ont été organisées sur les mathématiques « Math à bouger ».

Plusieurs enseignantes ont suivi des formations personnelles :

- § Céramique à l'académie des arts
- § Expression corporelle au service du théâtre
- § Mener un conseil de classe
- § Croix rouge « Bosses et bobos »

d/ En primaire :

Deux journées de formation obligatoire en école ont été organisées sur les mathématiques « Histoires mathématiques » ; une autre sur « Quand la maquette devient un outil pédagogique ».

Plusieurs enseignants ont suivi des formations personnelles :

- § L'image mentale du nombre
- § Gestion des enfants HP-TDAH
- § La communication non-verbale
- § Gestion des conflits
- § Gestion mentale
- § Communication verbale et non-verbale
- § Le modelage

Durant l'année 2017-2018, 3 jours de formations seront consacrés à « **repenser les projets de l'école** ». Pour ce faire, tout le personnel, y compris le personnel de la garderie, cuisine, entretien de l'école sera sollicité. **Il n'y aura donc pas de garderie prévue.**

Ces journées de formation auront lieu 1j à la suite des vacances de Toussaint, ainsi qu'à la suite des congés de Noël et Pâques.

2.2/ Présentation des activités et projets pour 2017-2018 :

- Un comité de réflexion sur les différents thèmes qui intéressent l'école est créé par 4 enseignants (1 de maternelle ; 2 de primaire et 1 maître spécial)
- Inclusion de deux enfants malvoyants et deux enfants trisomiques l'an prochain.
- Site internet à jour.
- Les nouveaux enseignants dans l'école seront encadrés par des professeurs des classes parallèles.
- En 6ème primaire, **le chef d'œuvre est en perpétuelle évolution**. Ainsi, les futurs élèves de 6ème auront à choisir un objet concret à construire au lieu de partir sur base d'un « sujet ». Les 3 premiers mois sont consacrés à la préparation de la construction de l'objet. Les enfants auront une semaine en décembre pour le construire avec le professeur d'art. Les 5 mois suivants seront axés sur la théorie (historique, géo, etc...). Cela a pour objectif de rendre l'enfant davantage acteur et actif.
- Une formation à **la communication non violente** et à la gestion du harcèlement aura lieu.

3/ Le Conseil de Participation (COPA):

Rappel des membres du COPA. Il s'agit d'un lieu de discussion mais pas de décision sont pris. Les discussions sont remporté aux PO qui prends, sur cette base, des décisions.

Un nouvel onglet du COPA sera disponible sur le site de l'école l'an prochain :

Site Singelijjn : Onglet présentation → Association des parents → COPA

Discussions au sein du COPA :

- **Classe de neige en 6è primaire** : Elles avaient lieux auparavant dans un chalet de la commune de Woluwé Saint Lambert. Il semblerait néanmoins que ce projet était moins dans la cible d'une pédagogie active.
- Il y a donc, pour l'année 2017-2018 une opportunité de séjour en Suisse. Celui-ci semble davantage répondre aux attentes. Il y aura des réunions à ce sujet dès le mois de septembre 2018. Le coût de ce séjour devrait légèrement augmenter.
- Autre thème : **les devoirs et les recherches** : Responsabiliser les enfants.
- **Les collations** : c'est une question d'éducation à la santé (physiologiquement, des études démontrent que l'enfant n'a pas besoin de collation à 10h) et éducation à la citoyenneté (par la réduction de déchet).

Le sujet sera ré-abordé début septembre par l'équipe d'école

- **Action sport** : Constat que des sucreries sont proposées aux enfants durant ce parascolaire. Monsieur Paquot va en informer les responsables d'Action Sport mais prie également les parents de réagir directement par mail auprès d'action sport s'ils constatent ces pratiques.

4/ Cadeau fête des mères/pères :

Nous allons tourner la page suite aux manifestations de haines disproportionnées qui ont touchés l'école, le corps enseignant et la direction. Pas grand-chose à ajouter. La décision revient à l'école et sera maintenue. Quelque délégué suggère à l'école l'introduction des discussions au sujet des réseaux sociaux avec les élèves.

5/ Candidature pour le bureau restreint de l'AP (min 1an d'expérience délégué requise) + révision des statuts de L'AP : appel à candidats. Les candidatures peuvent être envoyées à : associationdesparents@ecolesingelijn.be

6/ Autre :

Information : Action « Caméléon » est prévu du **20/09/2017 au 08/10/2017**, plus d'information seront envoyées : l'action prévoit que, le 10% des bénéfices liés aux achats fait par les parents/amis, chez Cameleon, dans le période indiqué et sur présentation d'un code barre que on va donner aux enfants, seront donnés à l'école.

L'Assemblée termine à 22h.